

| | | |
|-------------|----------------|----|
| 4.0 crédits | 30.0 h + 0.0 h | 2q |
|-------------|----------------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants: | Bourtembourg Jean ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Mons |
| Préalables : | MDROI1103 ' Fondements du droit |
| Thèmes abordés : | ' La spécificité du droit administratif est soulignée ; au carrefour de plusieurs disciplines, il s'agit d'un droit jeune et en mouvement, ses sources sont recherchées avec une insistance particulière sur les principes généraux du droit consacrés par la jurisprudence. ' L'administration vit : des caractéristiques communes et des spécificités trouvent à s'appliquer à ses institutions et aux modes de gestion. ' Les usagers ; les agents ; les actes de l'administration ; les polices administratives ; le régime propre applicable aux biens de l'administration ; les contrôles ; la responsabilité des pouvoirs publics. |
| Acquis d'apprentissage | Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : ' maîtriser les données de base organisant l'activité des pouvoirs publics ; ' d'observer et de comprendre, essentiellement, les concepts et leur application transversale dans les différents domaines d'activités des pouvoirs publics. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Examen oral |
| Méthodes d'enseignement : | Cours magistral et étude de cas |
| Bibliographie : | -- LEWALLE P. (2002), Contentieux administratif, Collection scientifique de la Faculté de droit de Liège. -- BOCKEN H., DE BONDT W. (2001), Introduction to Belgian Law, Kluwer/Bruylant. |
| Cycle et année d'étude : | > Bachelier en sciences politiques, orientation générale |
| Faculté ou entité en charge: | CCBM |